Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARPENTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Hygiène Prévention Secourisme

Session 2013 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **1 h**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Prévention des risques professionnels en menuiserie** (6 questions) — **Page 3**
2. **Biologie : colonne vertébrale et disque intervertébral** (8 questions) — **Page 5**
3. **Secourisme : prise en charge d'une plaie avec saignement abondant** (3 questions) — **Page 9**
4. **Exposé oral et attitude** (1 question) — **Page 10**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/UF2 - Hygiène - prévention - secourisme/2013/BP Charpentier - UF2 - Hygiène - prévention - secourisme - Session 2013 - 2-Sujet.pdf

1. Prévention des risques professionnels en menuiserie

Louis, menuisier agenceur, ressent une vive douleur au bas du dos après un effort brutal en manutention et reçoit un diagnostic de lumbago. Les documents abordent les lombalgies, la reconnaissance et la déclaration d'un accident du travail, ainsi que les risques professionnels du métier de menuisier.

Lombalgies

Question 1-1. Définir une lombalgie.

Une lombalgie est une douleur située dans la partie basse du dos, au niveau de la région lombaire. Le document la présente comme une douleur courante du bas du dos. Elle peut gêner les mouvements et empêcher la poursuite du travail, comme pour Louis, qui ressent une vive douleur après un effort brutal de manutention. Le terme « lumbago » désigne ici l'affection diagnostiquée par son médecin.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une lombalgie est une douleur située dans le bas du dos, au niveau de la région lombaire.

Question 1-2. Indiquer deux facteurs responsables des lombalgies.

Le document relie les lombalgies aux contraintes physiques de l'activité. Deux facteurs à retenir sont les efforts excessifs et la manutention manuelle de charges lourdes, surtout lorsqu'elle est répétée. Les mouvements brusques ou extrêmes figurent aussi parmi les causes possibles, tout comme les chutes de plain-pied. Pour Louis, l'effort excessif et le mouvement brutal pendant la manutention sont précisément associés à l'apparition de la douleur.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Efforts excessifs ; manutention manuelle répétée de charges lourdes.

Question 1-3. Relever deux causes qui expliquent pourquoi la prise en charge des lombalgies est une priorité en entreprise.

La prise en charge est prioritaire pour limiter les conséquences humaines et économiques des lombalgies. Côté humain, elles provoquent des souffrances, des handicaps et des arrêts de travail ; le document indique aussi qu'elles sont la première cause de handicap au travail avant 45 ans. Côté entreprise, les absences, les remplacements et la baisse de productivité entraînent des pertes financières. Le document chiffre les coûts indirects à dix fois les coûts directs.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Limiter les souffrances et handicaps des salariés, ainsi que les absences et pertes financières de l'entreprise.

Accident du travail

Question 1-4-1. À partir de la définition de l'accident du travail, énoncer quatre critères ayant permis la reconnaissance de l'accident du travail de Louis.

La définition de l'accident du travail et la situation de Louis permettent de relever quatre critères. Louis est une personne salariée. Une action soudaine, l'effort brutal pendant la manutention, a provoqué une lésion : la douleur au bas du dos. L'événement est survenu pendant le travail, en fin de journée. Enfin, un lien de cause à effet unit l'effort professionnel et la lésion diagnostiquée.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Salarié ; action soudaine causant une lésion ; accident pendant le travail ; lien causal avec l'activité professionnelle.

Question 1-4-2. Préciser les démarches que Louis et son employeur doivent effectuer pour déclarer l'accident du travail.

Louis doit déclarer l'accident à son employeur dans les 24 heures. L'employeur effectue ensuite la déclaration d'accident du travail auprès de la CPAM dans les 48 heures. Il remet également à Louis la feuille d'accident du travail en trois volets. La démarche du salarié consiste donc à informer l'employeur ; celle de l'employeur consiste à déclarer l'accident et à remettre le document permettant la prise en charge des soins.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Louis informe l'employeur sous 24 h ; l'employeur déclare à la CPAM sous 48 h et remet la feuille d'AT en trois volets.

Risques professionnels

Question 2. Identifier deux autres risques professionnels présents dans l'activité de menuiserie et citer un exemple pour chacun.

Deux risques autres que les lombalgies sont présents dans l'activité de menuiserie. Le risque mécanique est lié aux machines et outils coupants ou tranchants utilisés pour travailler le bois. Le risque chimique concerne notamment les poussières de bois et les produits employés pour les finitions. Pour répondre, il suffit d'indiquer un exemple concret pour chacun de ces deux risques professionnels.

- Risque mécanique : utilisation d'une scie circulaire.
- Risque chimique : exposition aux poussières de bois ou aux produits de finition, comme les vernis.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Risque mécanique : scie circulaire. Risque chimique : poussières de bois ou vernis.

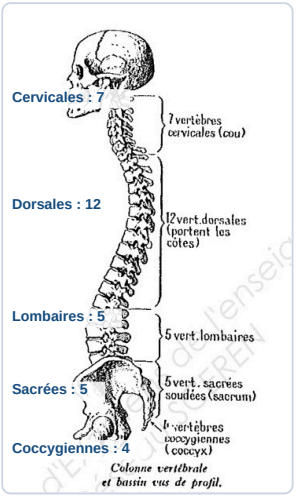
2. Biologie : colonne vertébrale et disque intervertébral

La situation de Louis sert à étudier la colonne vertébrale et le disque intervertébral en lien avec son lumbago aigu. Les supports comprennent un schéma anatomique, un schéma du disque et un tableau présentant des mesures de prévention de la manutention manuelle.

Question 1. Nommer et situer les vertèbres sur le schéma de la colonne vertébrale.

Sur le schéma, repérez les cinq régions de haut en bas : cervicale dans le cou, dorsale dans le thorax, lombaire dans le bas du dos, sacrée dans le bassin et coccygienne à l'extrémité inférieure. Les nombres indiqués sont respectivement 7, 12, 5, 5 et 4 vertèbres. Les vertèbres sacrées sont soudées et forment le sacrum ; les coccygiennes forment le coccyx. Les appellations dorsales et thoraciques désignent ici la même région.

Régions vertébrales



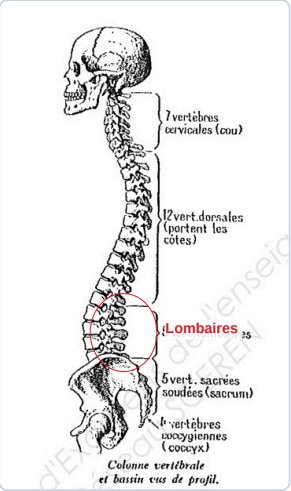
✓ RÉPONSE À RETENIR

De haut en bas : 7 cervicales, 12 dorsales, 5 lombaires, 5 sacrées et 4 coccygiennes.

Question 2. Entourer sur le schéma la région de la colonne vertébrale atteinte lors de l'accident du travail de Louis.

Louis ressent une vive douleur au bas du dos et le médecin diagnostique un lumbago. Sur le schéma, il faut donc entourer la région lombaire, située sous les vertèbres dorsales et au-dessus du sacrum. Cette région comprend cinq vertèbres. L'annotation indique précisément la zone concernée, sans entourer le bassin ni toute la colonne vertébrale.

Région atteinte



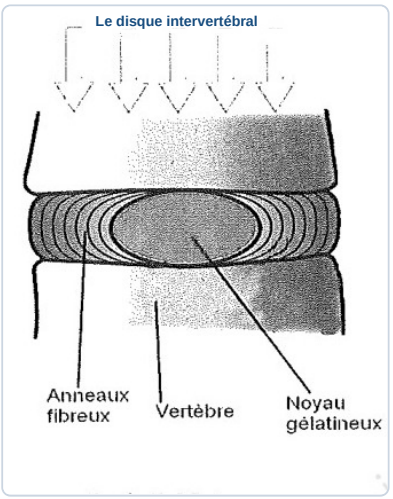
✓ RÉPONSE À RETENIR

Entourer les vertèbres lombaires, dans le bas du dos, juste au-dessus du sacrum.

Question 3. Donner un titre au schéma du disque intervertébral et le légender.

Le titre attendu est « Le disque intervertébral ». Le schéma montre ce disque entre deux vertèbres. Les trois légendes à associer aux repères sont l'anneau fibreux, la vertèbre et le noyau gélatineux. Les intitulés des repères sont déjà visibles sur le document ; l'annotation ajoute le titre demandé. Les flèches dirigées vers le bas illustrent une pression exercée sur l'ensemble.

Schéma du disque intervertébral



✓ RÉPONSE À RETENIR

Titre : « Le disque intervertébral ». Légendes : anneau fibreux, vertèbre et noyau gélatineux.

Question 4. Indiquer un rôle du disque intervertébral.

Le disque intervertébral se trouve entre deux vertèbres. Il amortit les chocs et répartit les pressions exercées sur la colonne vertébrale. Il contribue aussi à l'articulation entre les vertèbres, mais un seul rôle était demandé. Retenir l'amortissement des chocs suffit pour répondre, avec la répartition des pressions comme précision utile.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il amortit les chocs et répartit les pressions entre les vertèbres.

Question 5. Nommer et décrire la lésion du disque intervertébral liée à l'accident de Louis.

La lésion décrite est un lumbago aigu. Lors d'un mouvement brusque, le noyau du disque ne revient pas au centre et se trouve coincé dans les lamelles abîmées de l'anneau fibreux. Il touche alors les nerfs sensitifs. La douleur vive entraîne un blocage musculaire et une posture semi-fléchie. Il s'agit de reprendre ce mécanisme décrit dans le sujet, sans le confondre avec une hernie discale.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Lumbago aigu : le noyau déplacé est coincé dans l'anneau fibreux abîmé et touche les nerfs sensitifs.

Question 6. Citer une mesure à mettre en œuvre pour prévenir le risque lié à la manutention manuelle, pour chacun des niveaux de prévention présentés dans le tableau.

Le tableau distingue trois niveaux : supprimer le risque à la source, protéger les personnes, puis les informer et les former. Une mesure adaptée à chacun est présentée ci-dessous. Les aides à la manutention et les équipements doivent être choisis selon les charges et l'organisation du poste. La formation complète ces moyens sans remplacer la suppression du risque ni la protection.

Niveau de prévention	Mesure
Prévention intrinsèque	Automatiser un système.
Protection collective ou individuelle	Mettre en place une aide au levage ou utiliser un chariot ; porter des gants de manutention ou des chaussures de sécurité.
Formation et information	Former à la PRAP ou à la sécurité de la manutention manuelle.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Automatiser le système ; utiliser une aide au levage ou un chariot ; former à la PRAP ou à la manutention manuelle.

Question 7. Citer une mesure de prévention pour chacun des risques identifiés en réponse à la question 2 de la partie Prévention.

La question précédente permet de choisir deux risques et de donner un exemple pour chacun. Pour répondre, on retient ici le risque chimique lié aux poussières et aux produits utilisés, ainsi que le risque mécanique lié aux machines coupantes. Le tableau de prévention propose des mesures adaptées. Une mesure concrète par risque suffit, à condition de bien associer la prévention au danger identifié.

Risque retenu	Mesure de prévention
Chimique	Ventiler et capter les poussières.
Mécanique	Utiliser le coup de poing d'arrêt d'urgence en cas de danger.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Risque chimique : ventiler et capter les poussières. Risque mécanique : utiliser l'arrêt d'urgence en cas de danger.

Question 8. Nommer le document qui répertorie les risques professionnels de l'entreprise et les moyens mis en place pour réduire ou supprimer ces risques.

Le document demandé est le document unique, qui recense les risques professionnels de l'entreprise et les moyens de prévention prévus pour les réduire ou les supprimer. Il s'agit du document unique d'évaluation des risques professionnels, abrégé DUERP. Pour répondre selon la formulation du sujet, « document unique » suffit ; l'intitulé développé précise sa fonction.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), appelé « document unique » dans le sujet.

3. Secourisme : prise en charge d’une plaie avec saignement abondant

Arthur, collègue de Louis, s’est entaillé le bras avec une scie circulaire manuelle et saigne abondamment. Un sauveteur secouriste du travail présent sur les lieux doit sécuriser la situation, examiner la victime, alerter et intervenir.

Question 1. Nommer les quatre actions que le secouriste devra mettre en œuvre.

Les quatre actions suivent l’ordre de la conduite à tenir du SST : **protéger** pour supprimer ou éviter le danger, **examiner** la victime, **alerter** ou faire alerter les secours, puis **secourir** avec les gestes adaptés à son état. Ici, le saignement abondant impose une intervention rapide après la mise en sécurité.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Protéger, examiner, alerter ou faire alerter, secourir.

Question 2. Détailler les quatre actions de secours que le SST doit mettre en œuvre pour l’accident d’Arthur.

1. **Protéger :** repérer les dangers, arrêter et débrancher la scie, puis écarter les objets qui gênent.
2. **Examiner :** constater le saignement abondant et vérifier qu’Arthur répond ou crie.
3. **Alerter :** faire appeler le 15 ou le 18. Indiquer l’identité de l’appelant, le lieu, la nature de l’accident, l’état de la victime et les gestes entrepris. Ne pas raccrocher le premier et faire revenir la personne qui a appelé.
4. **Secourir :** avec une protection contre le sang, comprimer directement la plaie, sans y placer d’objet, puis allonger et rassurer Arthur. Le surveiller et le couvrir jusqu’à l’arrivée des secours.

Après l’intervention, se laver et se désinfecter les mains.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Sécuriser et débrancher la scie, examiner Arthur, alerter le 15 ou le 18, comprimer la plaie avec une protection et surveiller la victime.

Question 3. Nommer la vaccination obligatoire visant à prévenir l’infection bactérienne grave consécutive à une plaie.

La vaccination à nommer est celle contre le tétanos. Cette infection bactérienne grave peut survenir lorsque la bactérie pénètre dans l’organisme par une plaie. Après une blessure, la prise en charge comprend aussi la vérification de la protection vaccinale par un professionnel de santé.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Vaccination contre le tétanos.

4. Exposé oral et attitude

Le sujet sert de support à une interrogation orale d'une durée maximale de 30 minutes, précédée de 30 minutes de préparation. Le jury pose des questions pour vérifier les connaissances du candidat et approfondir certains points du sujet.

Question Exposé oral + attitude. Présenter oralement les éléments préparés à partir du sujet et répondre aux questions du jury en adoptant une attitude adaptée à l'interrogation.

En 30 minutes de préparation, repérer les thèmes et organiser un exposé clair : risques de manutention et lombalgie de Louis, critères et démarches de déclaration de l'accident du travail, colonne vertébrale et lésion discale, prévention des risques en menuiserie, puis secours à apporter à Arthur. Le jury interroge le candidat pendant l'exposé pour vérifier ses connaissances et approfondir le sujet. Répondre avec précision, justifier les mesures proposées, écouter sans interrompre et parler distinctement. Le sujet ne doit pas être annoté ; le brouillon est possible. L'interrogation dure au maximum 30 minutes. Les titulaires du SST ou du PSC1 sont dispensés des questions signalées et obtiennent les points correspondants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Exposé structuré et précis, réponses justifiées, attitude attentive ; préparation de 30 minutes, interrogation de 30 minutes maximum.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2013)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve orale d'Hygiène Prévention Secourisme du BP menuisier-charpentier, session 2013, dure 1 h ; aucun code ni coefficient n'est indiqué. Elle s'appuie sur un lumbago lié à la manutention en menuiserie et une blessure par scie. Elle évalue la prévention des risques, les connaissances sur la colonne et le disque intervertébral, les gestes de secours et la communication orale.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'accident du travail associe un événement soudain survenu par le fait ou à l'occasion du travail et une lésion qui en résulte.
- Le disque intervertébral amortit les chocs, répartit les pressions et permet l'articulation entre deux vertèbres.
- La prévention de la manutention peut agir à la source, par des protections, ou par la formation et l'information.
- Le SST applique les étapes protéger, examiner, alerter ou faire alerter, puis secourir.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les facteurs de lombalgie, les critères de reconnaissance de l'accident du travail et les démarches de déclaration.
- Repérer les régions de la colonne sur le schéma et respecter les légendes demandées.
- Associer chaque risque professionnel identifié à une mesure de prévention adaptée.
- Pour le saignement abondant, sécuriser la zone, transmettre des informations précises à l'alerte et comprimer la plaie.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment reconnaître les critères d'un accident du travail dans cette situation ?

Repérez la qualité de salarié, l'événement soudain, sa survenue pendant le travail et la lésion qui en découle. Dans le cas de Louis, le sujet précise aussi que l'accident survient en fin de journée pendant la manutention d'une charge.

Q : Comment distinguer les niveaux de prévention de la manutention ?

La prévention intégrée cherche à supprimer le risque, par exemple par l'automatisation. Les protections collectives ou individuelles réduisent l'exposition. La formation et l'information aident à connaître les risques et à adopter des pratiques de travail plus sûres.

Q : Comment le temps est-il organisé pour cette épreuve orale ?

La durée totale annoncée est d'une heure. Le candidat dispose de 30 minutes de préparation, pendant lesquelles il peut prendre des notes au brouillon, puis passe une interrogation orale d'une durée maximale de 30 minutes.

Q : Quels éléments sont évalués en plus des réponses aux questions ?

Le barème réserve 2 points à l'exposé oral et à l'attitude, sur un total de 20 points. Le candidat présente clairement ses connaissances et répond au jury, qui peut approfondir des points traités dans le sujet.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/UF2 - Hygiène - prévention - secourisme/2013/BP Charpentier - UF2 - Hygiène - prévention - secourisme - Session 2013 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.